

Conseil Municipal du 06/05/09

Subvention École dans le cadre de la Dotation Développement Rural, 2ème part.

Création d'un local pour une structure d'accueil des enfants avant et après l'école

Montant des travaux pour la partie accueil 108868.32 €

Subvention demandée 40% soit 43547.33 €

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité.

Préparation de la rentrée scolaire 2009/2010

47 enfants inscrits pour la rentrée 2009.

Subventions pour « École numérique rurale »

Dans le cadre du plan « école numérique rurale » défini par le ministère de l'éducation nationale, le maire expose au conseil municipal qu'il serait possible d'équiper l'école de

- entre 8 à 12 micros portables pour les élèves
- un tableau blanc interactif
- un vidéo projecteur
- un portable dédié
- une imprimante en réseau
- un accès en réseau
- un réseau sécurisé

Ce matériel serait sous garantie pendant 3 ans.

Les demandes devront parvenir à l'inspection d'académie avant le 3 juin 2009. Seulement 50 projets seront retenus.

Le montant total des équipements est de 10873.98 € HT

Subvention 80% soit 8699.18 €

Le conseil municipal donne l'autorisation à l'unanimité au Maire pour que la commune de SAINT ANDEOL DE VALS prenne rang pour cette subvention.

Cotisation pour l'association du personnel intercommunal du pays Aubenas-Vals.

Elle s'élève à 82 €.Vote du conseil municipal à l'unanimité pour cette cotisation.

Inforoutes : départ de la commune de Saint Lager Bréssac.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

Centre aéré d'Aubenas

Le conseil ne souhaite pas adhérer au contrat jeunesse de ce centre aéré. Ne concerne que 5 enfants pour Saint Andéol de Vals.

Association des Maires de France

Le conseil municipal donne l'autorisation à l'adhésion à cette association.

Fleurissements du chef lieu

La commune a proposé aux habitants du village de fournir des jardinières pour fleurir la voie semi piétonne et la rue qui monte à l'église. Les personnes intéressées achètent les fleurs et les entretiennent. Il s'agit d'un début de démarche pour une éventuelle adhésion aux villages fleuris. Onze personnes ont répondu favorablement à cette demande.

Préparation du bureau électoral du 7 juin 2009

Président du bureau : TEYSSIER Christian

Président suppléant : VIGOUROUX Raphaël

Secrétaire : BERNARD Élisabeth

Les élections auront lieu à la Salle polyvalente.